



No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DU QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-
CARIGNAN**

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE, DES MEMBRES DU
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-
CARIGNAN, TENUE LE JEUDI 26 MARS 2009 À 19H00 À L'HÔTEL DE VILLE
DE CARIGNAN.**

Étaient présents :

Monsieur Normand Houle, président, Ville de Chambly
Madame Louise Bisailon-Marcil, vice-présidente, Ville de Carignan
Monsieur Donald Pelchat, administrateur, Ville de Richelieu
Monsieur Michel Lavigne, administrateur, Ville de Richelieu
Monsieur Ken Moquin, administrateur, Ville de Chambly
Monsieur Jean Guy Legendre, administrateur, Ville de Carignan

Étaient également présents :

Madame Murielle Allatt, secrétaire-trésorière adjointe Société Gestrans
Monsieur Jacques Deslauriers, Société Gestrans
Monsieur David Viannay, Société Gestrans
Madame Josie Gagnon, Société Gestrans

Était absente :

Madame Louise Boucher, secrétaire-trésorière, Société Gestrans

***Le quorum étant constaté, la réunion du Conseil Intermunicipal de
Transport Chambly-Richelieu-Carignan est déclarée régulière et constituée.***

Monsieur Normand Houle agit en qualité de président de l'assemblée.
Madame Murielle Allatt agit en qualité de secrétaire-trésorière adjointe.

L'assemblée a pour but :

1. Les résolutions et/ou règlements concernant :
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du 26 mars 2009;
 - 1.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 26 février 2009;
 - 1.3 Amendement à la résolution 2008-103 Impression papier en-tête ;
 - 1.4 Adoption des comptes à payer du mois de février 2009;
 - 1.5 Résolution concernant l'horaire de Pâques;
 - 1.6 Résolution concernant la quote-part réelle pour 2008.
2. Suivi de la réunion du 26 février 2009 :
 - 2.1 Cartes à puces;
 - 2.1.1. Échéancier.
 - 2.2 Suivi du dossier de financement métropolitain;
3. La situation financière au 28 février 2009.
4. Le rapport sur les opérations
 - 4.1 Convention de cession de propriété intellectuelle.
5. Correspondance
Correspondance reçue :
 - 5.1 Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance – 2009-02-17 / réf. : Déclaration annuelle de l'employeur pour 2008;
 - 5.2 Réseau de transport de Longueuil – 2009-02-19 / réf. : Débarquement non sécuritaire au terminus centre-ville;
 - 5.3 Ministère des Transports du Québec – 2009-02-25 / réf : Programme triennal des immobilisations 2008-2009-2010 – Approbation de crédits par le Conseil du trésor dans le cadre du Programme d'aide au transport collectif des personnes – nouvelles initiatives.



No de résolution
ou annotation

Correspondance envoyée :
Aucune correspondance envoyée.

6. Ajouts à l'ordre du jour
7. Varia
8. Lieu et date de la prochaine assemblée régulière
9. Levée de l'assemblée.

**1.1 2009-031 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DU
26 MARS 2009**

Il est proposé par : Monsieur Michel Lavigne
Appuyé par : Madame Louise Bisailon-Marcil
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- 6.1 Horaire détaillé;
- 6.2 Addenda à la convention de transport entre le CIT CRC et Véolia;
- 6.3 ACIT – Colloque 2009;
- 7.1. Dépôt – Attestation d'assurance de Gestrans;
- 7.2. Journal de Chambly;
- 7.3. Dépôt – États financiers vérifiés au 31 décembre 2008.

ADOPTÉE

**1.2 2009-032 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
RÉGULIÈRE DU 26 FÉVRIER 2009**

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat
Appuyé par : Monsieur Ken Moquin
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 26 février 2009 avec les modifications suivantes :

- ♦ Monsieur Jean-Guy Legendre était absent
- ♦ Modification suivante (page 997, point 4, 4^e paragraphe) :
« Plusieurs demandes d'usagers ont été reçues afin d'effectuer un circuit sur la rue Anne-le-Seigneur, car le circuit qui y passe le fait en fin de ligne ce qui occasionne que l'autobus est toujours **plein**. »

ADOPTÉE

**1.3 2009-033 AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 2008-103 –
IMPRESSION DE PAPIER EN-TÊTE**

CONSIDÉRANT que les coûts pour l'impression de papier en-tête du CIT Chambly-Richelieu-Carignan a dépassé de 10 \$ le montant approuvé par la résolution 2008-103;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat
Appuyé par : Madame Louise Bisailon-Marcil
Et résolu à : L'unanimité

D'approuver un montant total de 510 \$ (excluant les taxes) au lieu du montant de 500 \$ approuvé par la résolution 2008-103, pour l'impression de papier en-tête du CIT Chambly-Richelieu-Carignan.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

1.4 2009-034 RÉSOLUTION CONCERNANT LES COMPTES À PAYER DU MOIS FÉVRIER 2009

Madame Murielle Allatt, secrétaire-trésorière adjointe, dépose un nouveau tableau des comptes à payer avec l'ajout de deux chèques. Elle présente les comptes à payer pour le mois de février 2009.

Monsieur Lavigne demande que les mises à jour soient apportées au site Internet avant la prochaine assemblée.

Il est proposé par : Monsieur Jean-Guy Legendre
Appuyé par : Monsieur Michel Lavigne
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser les comptes à payer, ci-après, pour le mois de février 2009 :

MOIS	NOMS	DESCRIPTIONS	# FACTURE	MONTANT	TOTAL	NO CHQ
Février	Agence Métropolitaine de Transport	Déficit Métro	AMT-F2008-043	32 294,50 \$	32 294,50 \$	2005
Février	Imprimerie P.Clermont Inc.	En-Tête de lettre	11958	575,66 \$	575,66 \$	2006
Février	ANNULÉ	ANNULÉ	0	0,00 \$	- \$	2007
Février	Raymond Chabot Grant Thomson	Vérification 31-12-2008	FAC0250860	6 723,94 \$	6 723,94 \$	2008
Février	Taxi Chambly Enr.	Service T-19 Février	T-19 20090228	420,00 \$		
Février	Taxi Chambly Enr.	Service T-45 Février	T-45 20090228	1 139,00 \$	1 559,00 \$	2009
Février	M. Normand Houle	Réunion 26 février 09	20080226	285,22 \$	285,22 \$	2010
Février	Geomap Gis	Paiement final	FAC465-20071221	3 629,44 \$	3 629,44 \$	2011
Février	M. Ken Moquin	Réunion 26 février 09	20080226	142,61 \$	142,61 \$	2012
Février	C.F.C. 2000 INC.	Panneaux arrêts autobus	4274	191,89 \$	191,89 \$	2013
Février	M. Michel Lavigne	Réunion 26 février 09	20080226	148,16 \$	148,16 \$	2014
Février	M. Donald Pelchat	Réunion 26 février 09	20080226	148,16 \$	148,16 \$	2015
Mars	Société Gestrans	Gestion mars 09	F-106-00725	27 147,46 \$		
Mars	Société Gestrans	Hébergement et maintenance site Internet	F-106-00726	620,81 \$	27 768,27 \$	2016
Février	Veolia Transport Qc Inc.	Services Février 09	VT01-280209	301 391,29 \$	301 391,29 \$	2017
Février	Journal de Chambly	Avis Reglement 01-2009	F-126025	259,61 \$		
Février	Journal de Chambly	Avis Reglement 02-2009	F126029	311,54 \$		
Février	Journal de Chambly	Avis réunion 26 février 09	F-126435	53,05 \$	624,20 \$	2018
TOTAL DES COMPTES À PAYER				375 482,34 \$	375 482,34 \$	
AJOUT À LA LISTE						
MARS	Veolia Transport Qc Inc.	Clause Carburant		70 000,00 \$	70 000,00 \$	2019
MARS	M. Normand Houle	AGA Association C.I.T.	20090212	183,68 \$		
		Réunion CMM et Préfets	20090310	98,72 \$	282,40 \$	2020
NOUVEAU TOTAL DES COMPTES À PAYER				445 764,74 \$	445 764,74 \$	

ADOPTÉE

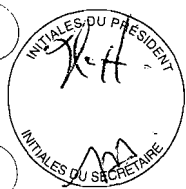
1.5 2009-035 RÉSOLUTION CONCERNANT L'HORAIRE DE PÂQUES

CONSIDÉRANT les congés de Pâques du vendredi 10 avril 2009 et du lundi 13 avril 2009;

CONSIDÉRANT que l'achalandage du CIT Chambly-Richelieu-Carignan est moins élevé lors de ces journées;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat
Appuyé de : Madame Louise Bisailon-Marcil
Et résolu à : L'unanimité



No de résolution
ou annotation

D'offrir le service du samedi plus ajout de deux (2) départs en AM et de deux (2) départs en PM, le vendredi 10 avril 2009 et le lundi 13 avril 2009.

ADOPTÉE

Le Conseil demande que les corrections demandées soient effectuées sur les avis avant qu'ils soient affichés dans les autobus. Monsieur Lavigne demande de vérifier avec le transporteur, car parfois les avis ne sont pas affichés dans tous les autobus.

1.6 2009-036 RÉSOLUTION CONCERNANT LA QUOTE-PART RÉELLE POUR 2008

CONSIDÉRANT qu'un ajustement des quotes-parts de l'année précédente doit être fait en fonction de l'utilisation réelle des services par les municipalités;

CONSIDÉRANT qu'il y a un écart entre le projeté 2008 et le réel 2008;

CONSIDÉRANT que le Conseil doit entériner les quotes-parts réelles pour transmission aux villes concernées, selon le partage établi;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Lavigne
Appuyé par : Monsieur Ken Moquin
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter les ajustements présentés et de les faire parvenir aux villes concernées :

- ❖ Chambly : Quote-part réelle de 321 149 \$, donc, un écart de -3,54 % équivalant à un remboursement de 15 040 \$ à la Ville;
- ❖ Carignan : Quote-part réelle de 51 450 \$, donc, un écart de 0,53 % équivalant à une charge de 2 252 \$ à la Ville;
- ❖ Richelieu : Quote-part réelle de 52 257 \$, donc, un écart de 3,01 % équivalant à une charge de 12 788 \$ à la Ville.

ADOPTÉE

2. SUIVI DE LA RÉUNION DU 26 FÉVRIER 2009

2.1 CARTES À PUCES

Madame Murielle Allatt, secrétaire-trésorière adjointe, dépose les deux (2) publicités concernant la carte OPUS du CIT CRC. Une des publicités a été publiée dans le Journal de Chambly, le mardi 24 mars 2009, l'autre paraîtra dans la publication du 31 mars 2009.

Monsieur Lavigne demande des explications concernant les équipements d'OPUS installés dans les autobus et fait part de son inquiétude concernant les fraudeurs. Madame Murielle Allatt et monsieur David Viannay expliquent comment fonctionne le système et comment les chauffeurs peuvent détecter les fraudeurs.

2.1.1 ÉCHÉANCIER

Madame Murielle Allatt explique que tout le processus se déroule selon l'échéancier. Le seul point en suspens est la date de l'installation du lien Rogers, ce qui pourrait occasionner quelques retards.

2.2 SUIVI DU DOSSIER FINANCEMENT MÉTROPOLITAIN

Une rencontre est prévue à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), au cours de la semaine, concernant ce dossier.



No de résolution
ou annotation

3. SITUATION FINANCIÈRE AU 28 FÉVRIER 2009

Madame Murielle Allatt présente les états financiers au 28 février 2009.

4. RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS

Monsieur David Viannay, directeur des opérations, présente le rapport sur les opérations du mois de février 2009.

Pour les villes de Chambly, Richelieu et Carignan (2000 à 2009), le tableau d'achalandage indique une diminution de 1,77 % pour février 2009 comparativement à février 2008. Pour l'année 2008, le tableau indique une diminution totale de 0,44 %. Le tableau mensuel détaillé indique le nombre d'usagers par départ, afin de cibler les départs où il y a dépassement du nombre de personnes assises ou les départs qui sont moins utilisés.

Pour les villes de Marieville et St-Mathias-sur-Richelieu (2000 à 2009), le tableau d'achalandage indique, pour février 2009, une augmentation de 6,68 % pour Marieville, et une augmentation de 14,87 % pour St-Mathias-sur-Richelieu.

Durant le mois de février 2009, les usagers ont déposé 12 plaintes concernant 11 événements différents et trois (3) demandes de service. Le Conseil demande que le numéro du véhicule et du circuit soient ajoutés au rapport de plaintes.

Monsieur Michel Lavigne demande à Société Gestrans de vérifier si les autobus Coach sont bien utilisés sur les circuits qui ont le plus de débordements.

4.1 CONVENTION DE CESSION DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le dossier est présentement dans une impasse. Géomap Gis refuse de signer le document, concernant la cession de propriété intellectuelle, prétextant que les droits du CIT Chambly-Richelieu-Carignon sont déjà protégés avec le contrat signé entre les deux parties.

Monsieur Jacques Deslauriers recommande au CIT CRC de ne pas poursuivre les démarches dans ce dossier. Le Conseil accepte de fermer le dossier.

5. CORRESPONDANCE

Correspondance reçue :

- 5.1 Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance – 2009-02-17 / réf. : Déclaration annuelle de l'employeur pour 2008;
- 5.2 Réseau de transport de Longueuil – 2009-02-19 / réf. : Débarquement non sécuritaire au terminus centre-ville;
- 5.3 Ministère des Transports du Québec – 2009-02-25 / réf. : Programme triennal des immobilisations 2008-2009-2010 – Approbation de crédits par le Conseil du trésor dans le cadre du Programme d'aide au transport collectif des personnes – nouvelles initiatives.

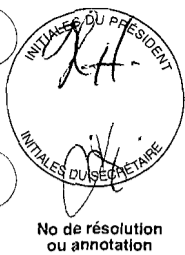
Correspondance envoyée :

Aucune correspondance envoyée.

6. AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR

6.1 HORAIRE DÉTAILLÉ

Monsieur Michel Lavigne souligne que l'horaire proposé ne donne pas toutes les informations qu'un usager a besoin pour déterminer le meilleur circuit à prendre pour faciliter ses déplacements. Monsieur David Viannay explique les solutions qui pourraient être envisagées pour régler ce problème.



Monsieur Lavigne propose de faire un « Focus Group », avec des usagers, pour valider l'efficacité de l'horaire. Monsieur Jacques Deslauriers explique que l'horaire sera validé par les employés de Gestrans (employés du service à la clientèle, ou des employés qui ne connaissent pas les circuits du CIT CRC). L'horaire qui a été présenté est un prototype, plusieurs versions devront être présentées au Conseil, avant d'en venir à une version finale. Le Conseil décide de ne pas faire de « Focus Group » pour ce dossier.

6.2 2009-037 ADDENDA À LA CONVENTION DE TRANSPORT ENTRE LE CIT CRC ET VÉOLIA – AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT qu'un addenda doit être ajouté à la convention de transport entre le CIT Chambly-Richelieu-Carignan et Véolia concernant les heures de service garanties à l'autocar additionnel;

CONSIDÉRANT le dépôt de l'addenda par Société Gestrans au Conseil du CIT Chambly-Richelieu-Carignan ;

CONSIDÉRANT que l'addenda doit être signé par le président et la secrétaire-trésorière du CIT Chambly-Richelieu-Carignan;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat
Appuyé de : Madame Louise Bisaillon-Marcil
Et résolu à : L'unanimité

D'approuver l'addenda à la convention de transport entre le CIT Chambly-Richelieu-Carignan et Véolia concernant les heures de service garanties pour l'autocar additionnel MCI de l'année 2008.

D'autoriser le président et la secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom du CIT Chambly-Richelieu-Carignan, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

6.3 ACIT – COLLOQUE 2009

Le Colloque 2009 de l'Association des CIT aura lieu du 23 au 25 septembre 2009, au Château Montebello. Le 25^e anniversaire de l'ACIT sera souligné durant le colloque ainsi que la 15^e année du colloque. Le départ de monsieur René Barrette sera également souligné.

2009-038 ACIT – COLLOQUE 2009

CONSIDÉRANT que le CIT Chambly-Richelieu-Carignan et l'OMIT de Sainte-Julie ont été approchés par l'Association des CIT pour être les hôtes du 15^e Colloque de l'ACIT, qui aura lieu du 23 au 25 septembre 2009;

CONSIDÉRANT que les hôtes du colloque offrent, habituellement, le cocktail et le cadeau de bienvenue ;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat
Appuyé par : Monsieur Ken Moquin
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter d'être les hôtes du Colloque 2009 de l'ACIT en partenariat avec l'OMIT de Sainte-Julie.

D'accepter de déboursier un montant maximum de 5 000 \$ pour offrir le cocktail et les cadeaux de bienvenue au Colloque 2009 de l'ACIT.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Le Conseil demande à Société Gestrans de préparer une offre de service pour leur support dans la préparation du Colloque 2009 de l'ACIT.

7. VARIA

7.1 DÉPÔT – ATTESTATION D'ASSURANCE DE GESTRANS

L'attestation d'assurance de Gestrans est déposée au Conseil.

7.2 JOURNAL DE CHAMBLY

Lorsqu'il y a des demandes des journalistes du Journal de Chambly ou autres journaux, celles-ci doivent être transmises directement à monsieur Normand Houle.

7.3 DÉPÔT – ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS AU 31 DÉCEMBRE 2008

Présentation des états financiers vérifiés au 31 décembre 2008 du CIT Chambly-Richelieu-Carignan, par monsieur Jean-Yves Trottier de la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Monsieur Trottier explique les états financiers et répond aux questions du Conseil. Il mentionne qu'un plan d'amortissement devrait être établi pour le CIT.

Monsieur Michel Lavigne demande qu'une copie des états financiers vérifiés au 31 décembre 2008 lui soit envoyée ainsi qu'à madame Nancy Poirier à l'Hôtel de Ville de Richelieu.

8. 2009-039 LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Madame Louise Bisailon-Marcil
Appuyée par : Monsieur Michel Lavigne
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée régulière le 23 avril 2009 à la Ville de Richelieu.

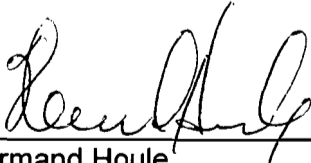
ADOPTÉE


9. 2009-040 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Madame Louise Bisailon-Marcil
Appuyée par : Monsieur Michel Lavigne
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée à 20h30.

ADOPTÉE


Normand Houle
Président


Murielle Allatt
Secrétaire-trésorière adjointe